

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 18 décembre 1957.-

Nº 3798/MOI.7/03

OBJET:

Sinistre Mulinda 14.179/57
Votre référence 7010/8/5/VB/BA
du 9 decembre 1957

Monsieur le Directeur du Fonds Colonial
des Invalidités

à



LEOPOLDVILLE

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre rappelée en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les procès-verbaux d'accident ont été transmis à Monsieur le Juge Président du Tribunal de 1ère Instance à Usumbura le 2 novembre 1957 par notre lettre nº 3283/MOI.7/02 dont vous avez reçu copie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

Pour l'Administrateur de Territoire en route,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL.

JOOSTEN.A.